

# L'ÉBRUITEUR

Bulletin bimestriel publié par l'Association du Québec pour l'intégration sociale,  
organisme voué à la cause des personnes ayant une déficience intellectuelle et leur famille

## Sommaire

### LES NOUVELLES DE L'AQIS

Rencontre des présidents(tes) et directeurs(trices).....	2
Assemblée générale annuelle de la FQDI.....	3
Rencontre avec les députés de l'ADQ .....	3
L'actualisation des la politique <i>À part... égale</i> , levons les obstacles....	3
Consultation Dépistage prénatal du syndrome de Down.....	3
Rapport d'évaluation de l'application de la politique de l'adaptation scolaire.....	3
Forum sur la démocratie scolaire et la gouvernance des commissions scolaires.....	4
Mini-retour sur la 20 <sup>e</sup> Semaine de la déficience intellectuelle.....	4
Consultation sur la validation du programme éducatif destiné aux élèves ayant une déficience intellectuelle profonde.....	4
D'hier à demain.....	5

### COMITÉS EXTERNES

Groupe de concertation en adaptation scolaire (GCAS).....	6
Comité ad hoc CAMO pour personnes handicapées.....	4

### PLAN NATIONAL D'INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE

Des nouvelles du Plan National d'intégration communautaire.....	7
---	---

### LES NOUVELLES DE L'IQDI

Technologies de soutien à la participation sociale : une fenêtre ouverte sur le monde.....	8
Les formations de l'IQDI.....	8
Nouvelles acquisitions centre de documentation IQDI.....	9

### COLLABORATIONS SPÉCIALES

Une belle heure de compte.....	10
Clientèle polyhandicapée : un programme sur mesure.....	10
Prix reconnaissance Marie Paule Dionne 2008.....	10

### APPEL DE COMMUNICATION / COLLOQUE DE L'IQDI.....

BABILLARD.....	14
----------------	----

## XXVI<sup>e</sup> Congrès

**Le Congrès de l'AQIS aura lieu les 29, 30 et 31 mai 2008 à Ville Saguenay (Chicoutimi).**

**Le docteur Charles Morin, pédiatre, sera le conférencier d'ouverture. La traditionnelle journée pré-congrès aura pour thème la transmission des valeurs familiales et financières.**

**Le Colloque Recherche Défi recevra monsieur Daniel Boivert lors de sa conférence à renommée.**

**Venez rencontrer les exposants, mangez au banquet du terroir et participez aux multiples ateliers**

**Soyez des nôtres!**

## LES NOUVELLES DE L'AQIS

### Rencontre des présidents(tes) et directeurs(trices)

Par Diane Milliard et Susie Navert

C'est le 29 mars dernier, que s'est tenue la traditionnelle rencontre avec une trentaine de représentants(tes) provenant de 18 associations membres associées et affiliées de l'AQIS. La présentation de madame Diane Bégin, directrice générale de la Fédération des CRDI concernant les services spécialisés des CRDI a amené beaucoup d'échanges avec les membres présents qui ont grandement questionné le rôle des CRDI dans la réorganisation des services et ont fait part à madame Bégin de lacunes importantes vécues dans plusieurs régions du Québec. L'AQIS s'est engagée à transmettre à la Fédération un écrit pour informer ses dirigeants que des familles vivaient des situations difficiles dans plusieurs régions et s'assurer que des rectifications seront apportées rapidement.

### COMITÉ SOUTIEN AUX FAMILLES DE L'AQIS

Le comité Soutien aux familles (SAF) s'est rencontré pour faire le bilan des actions nationales des membres de l'AQIS visant à sensibiliser les politiciens aux grands besoins en répit, dépannage et gardiennage.

De façon générale, les associations qui ont rencontré leur député ont eu une oreille attentive, mais il n'y a pas eu d'engagements formels de leur part, si ce n'est celui d'une députée de la Côte-Nord de faire pression auprès de l'Agence SSSS en leur transmettant les lettres de témoignage qu'elle a reçues, avec l'accord des parents concernés. D'autres députés feront des suivis.

Constatant que peu d'efforts des associations ont été centrés sur les agences, qui sont celles qui déterminent la répartition des budgets, il a été suggéré, pour la suite de la mobilisation, d'envoyer une lettre aux conseils d'administration des agences. L'AQIS fournira une lettre-type. Il apparaît toutefois que l'idéal serait que les associations participent aux conseils d'administration de leur agence. Elles pourraient ainsi influencer directement les décisions prises et faire en sorte que la cause de la déficience intellectuelle ne soit pas « oubliée » lors de l'attribution des budgets.

En effet, comme il a été mentionné lors de la rencontre des présidents (et directeurs généraux), très peu d'argent, souvent pas du tout, est attribuée à la déficience intellectuelle. En fait, il est très difficile de connaître la part qui va aux services en déficience intellectuelle, les budgets étant attribués à la fois en déficience intellectuelle et en trouble envahissant du développement (DI-

TED). Mais lorsqu'on arrive à avoir le détail des chiffres, le constat s'impose.

Il est intéressant qu'une région a déjà mobilisé des parents pendant un an à se présenter aux 9 conseils d'administration de son agence et a réussi, à force de persévérance, à obtenir du financement. Un exemple à suivre?

Lors de la rencontre des présidents pré-citée, alors que l'AQIS se disait satisfaite de la mobilisation (il ne faut pas oublier que nous représentons des parents qui en ont plein les bras à courir après les services), des participants se sont dits déçus que la mobilisation n'ait pas été suivie par la majorité des associations membres de l'AQIS, compte tenu des fortes préoccupations de l'ensemble des membres à ce sujet.

Une discussion s'en est suivie sur la difficulté de se mobiliser et aussi d'obtenir des résultats. D'autres participants ont toutefois mentionné que même s'ils n'ont pas participé comme tel à cette mobilisation, ils ont fait des actions qui vont dans le même sens dans leur région.

Nous faisons donc ici le détail de la participation, en présentant les chiffres autrement. L'AQIS est constituée de 84 associations représentées par 2 types de membres : Ceux qui sont associés = 53 membres (principalement des associations de parents) et ceux qui sont affiliés = 31 membres (principalement des comités des usagers des CRDI). Alors, en décortiquant la participation à la mobilisation, nous retrouvons :

29/84 = 34% des associations membres de l'AQIS, dont :  
 26/53 = 49% des associations associées  
 3/31 = 10% des associations affiliées

C'est donc 49% des associations qui ont droit de vote aux assemblées générales qui ont participé activement à la mobilisation.

Dans les pistes de solutions, l'utilisation des médias est évoquée, mais on rappelle que la prudence doit être de mise. Les grands écarts de réponses aux besoins des familles, entre les régions, mais aussi dans le même CSSS, est aussi discuté.

La deuxième partie de la rencontre a porté sur l'échange d'informations de projets en régions et a été pour plusieurs l'occasion de créer des liens. Une relève s'installe dans le mouvement associatif en déficience intellectuelle et nous assure ainsi d'une continuité dans la promotion et la défense des droits de personnes que nous représentons.

Cette journée a été, au dire de tous, stimulante et encourageante pour les participants (tes) puisqu'elle a permis de présenter des préoccupations communes à plusieurs. On sait dorénavant qu'on est pas seul à vivre des difficultés et qu'on peut se supporter l'un et l'autre. On remercie l'AQIS d'offrir cette opportunité !

### Assemblée générale annuelle de la Fondation québécoise de la déficience intellectuelle

Par Diane Milliard

Dimanche, le 30 mars, Me Joël Mercier, président de la Fondation accompagné du directeur général, monsieur Jacques Boily, ont présenté aux membres du conseil d'administration de l'AQIS les rapports financiers et d'activités de l'année 2007. Comme par les années passées, la Fondation a remis une généreuse contribution à l'AQIS, pour la poursuite de ses activités de promotion et de défense des droits. Rappelons que trois parents représentent l'AQIS sur le conseil d'administration de la Fondation. Il s'agit de madame Diane Roy et de messieurs Robert Bousquet et Philippe Simonato.

Un gros merci à toute l'équipe de la Fondation pour le magnifique travail accompli!!!

#### NOUVEAUX MEMBRES

L'AQIS est fier de compter parmi ses membres :

- Association trisomie 21 du Pays-des-Bleuets
- Atelier le Fil d'Ariane inc.
- Comité des usagers CRDI Montérégie-Est

Bienvenu dans notre grande famille!

### Rencontre avec les députés de l'Action démocratique du Québec

Par Susie Navert

L'AQIS a rencontré 12 députés de l'opposition officielle du Québec, l'ADQ, lors d'une période d'audience à laquelle participait aussi le Mouvement PHAS. Cette rencontre, initialement prévue pour se tenir durant la Semaine de la déficience intellectuelle a été organisée par l'ADQ, suite aux demandes autonomes de ces deux organismes. Le Mouvement PHAS y a présenté ses revendications en matière d'accès aux services. L'AQIS s'est quant à elle centrée sur le soutien aux familles.

### L'actualisation de la politique gouvernementale À part... égale, levons les obstacles

(SN) Bien que nous pensions que notre participation aux travaux visant à actualiser la politique gouvernementale À part... égale était pratiquement complétée, nous avons dû nous raviser. En effet, il nous est apparu que plusieurs éléments qui avaient fait consensus aux différentes tables thématiques étaient absents des documents que l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) a envoyé aux différents ministères et organismes. Ces documents de soutien sont spécifiquement conçus pour guider ceux-ci dans l'élaboration du plan de mise en oeuvre de la proposition de politique À part entière.

Les quatre regroupements provinciaux en défense des droits des personnes ayant une limitation fonctionnelle (AGIDD-SM, AQRIPH, AQIS et COPHAN), ont donc remis la main à la pâte. Nous nous sommes réunis à plusieurs reprises pour éplucher ces documents et faire des suggestions pour qu'ils reflètent plus fidèlement les consensus établis par les acteurs de différentes provenances aux trois journées de rencontres pour chaque thème. À cet exercice se sont ajoutées des rencontres des quatre groupes avec différents ministères, en présence de l'OPHQ, pour expliquer en quoi lesdits documents doivent être bonifiés.

En parallèle, de nombreuses rencontres du comité aviseur de À part... égale, dont l'AQIS fait partie, ont eu lieu avec l'OPHQ et le MSSS.

### Consultation Dépistage prénatal du syndrome de Down

(SN) En réponse à l'invitation du Commissaire à la santé et au bien-être à participer à une consultation sur le dépistage prénatal du syndrome de Down, l'AQIS a co-produit, avec le Regroupement pour la trisomie 21, l'avis intitulé *La trisomie 21... bien plus qu'un enjeu éthique pour la société*. Dans ce document, l'AQIS se positionne, au nom de ses membres, contre la systématisation des tests de dépistage. À l'invitation du Commissaire, elle participera au Forum de consultation le 8 mai prochain.

### Rapport d'évaluation de l'application de la politique de l'adaptation scolaire

(SN) Le tant attendu *Rapport d'évaluation de l'application de la politique de l'adaptation scolaire*, déposé par l'Université du Québec à Montréal à la Direction de l'Adaptation scolaire du MELS, a été soumis aux membres du GCAS. N'ayant que très peu de temps pour faire l'analyse du document regroupant plus de 600 pages, l'AQIS a choisi de se prononcer sur quelques aspects seulement.

### Forum sur la démocratie scolaire et la gouvernance des commissions scolaire

(SN) C'est aussi en tant que membre du GCAS que l'AQIS a participé au Forum sur la démocratie scolaire et la gouvernance des commissions scolaires. En effet, c'est grâce à l'intervention de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), madame Courchesne, que les quatre groupes représentant les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) ont obtenu un double siège à la table de discussion. Ainsi, après avoir mis en commun les points faisant consensus, ces groupes se sont entendus pour que l'Association québécoise des troubles d'apprentissage (AQETA) et la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN) y représentent leurs membres mais aussi ceux de l'Alliance québécoise des regroupements pour l'intégration des personnes handicapées (AQRIPH) et de l'AQIS.

Outre ces associations et la Fédération des comités de parents du Québec, les organismes représentés étaient principalement du milieu de l'Éducation (associations de cadres, de directeurs, d'enseignants, fédérations ...) et du milieu public (partis politiques, municipalités, ministères ...). L'activité qui s'est déroulée sur deux jours a été constructive. La diversité des intervenants n'a pas empêché de faire ressortir que le milieu éducatif doit faire plus de place aux parents et leur donner une réelle possibilité d'influencer. Le besoin de clarifier les rôles et responsabilités des diverses instances a également fait consensus.

### Mini-retour sur la 20<sup>e</sup> Semaine québécoise de la déficience intellectuelle

Par Marc Babin

L'événement avait lieu du 8 au 15 mars 2008. Pour son 20<sup>e</sup> anniversaire, la SQDI s'est offert une toute nouvelle image ainsi qu'un nouveau slogan. Après avoir utilisé pendant 7 ans le même visuel, une nouvelle image s'imposait d'elle-même. L'affiche présentant des personnes disposées l'une par-dessus l'autre voulant décrocher la lune a été remplacée par deux visages se regardant et tendant la main vers l'autre. Le thème « *Y croire et grandir ensemble* » a laissé sa place à « *Je te découvre, tu me ressembles!* ».

Les commandes de matériels se sont chiffrées à plus de 226 pour cette année. Une hausse de 10% comparativement à l'an dernier. Il faut avouer que la nouvelle image de la SQDI a grandement contribué à cette montée.

Une fois de plus, beaucoup d'activités eurent lieu un peu partout à travers la province. Les choix étaient des plus variés : débats, bingos, sorties plein air, brunchs, soirées spectacle, bals, défilés, théâtres et vernissages, pour ne nommer que ceux-là. Certaines

activités ont même été présentées le 8 mars et d'autres le 16 mars 2008. Plus de 100 activités réparties à travers le Québec étaient affichées sur le site officiel de la SQDI au [www.deficienceintellectuelle.qc.ca](http://www.deficienceintellectuelle.qc.ca) qui a accueilli près de 9 000 visiteurs.

Dans une perspective d'aller chercher un plus vaste auditoire, de nouveaux moyens de communication furent mis de l'avant dont les capsules vidéo offertes sur l'Internet. Les témoignages de monsieur Jacques Boily, directeur général de la FQDI, monsieur Jean-Marie Bouchard, président de la Fédération québécoise des CRDITED, madame Lise Bergeron, vice-présidente de l'AQIS et monsieur Jean-François Martin, président de l'AQIS ont récolté plus de 600 visionnements durant la SQDI.

La grande nouveauté de cette année fut la porte-parole pour la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle. Madame Émilie Bibeau a généreusement accepté l'invitation et a relevé le défi avec brio. Sa participation à l'émission de TVA « Salut Bonjour » n'est pas passée inaperçue. Cela s'est reproduit lorsqu'elle était l'invitée de monsieur Érick Rémy lors de son émission « Le Showbiz Chaud » sur les ondes du 98,5 FM. Madame Bibeau s'est également adressée à l'auditoire lors du vernissage de l'Arche Montréal.

Permettez-moi de saluer le travail bénévole effectué par un grand nombre de personnes pour la réalisation des activités. De plus, je me dois de remercier les associations et autres organismes qui ont participé à leur façon pour souligner l'événement. La Semaine québécoise ne pourrait voir le jour sans votre contribution. MERCI!

La 21<sup>e</sup> Semaine québécoise de la déficience intellectuelle se déroulera du 8 au 14 mars 2009

### Consultation sur la validation du programme éducatif destiné aux élèves ayant une déficience intellectuelle profonde

(SN) Toujours par le biais du GCAS, l'AQIS a participé à une consultation sur la validation du *Programme éducatif destiné aux élèves ayant une déficience intellectuelle profonde*. Une première version de mise à l'essai de ce programme a été approuvée en 2004. Quelques ajustements ont été faits suite aux consultations menées depuis auprès des milieux scolaires et d'experts universitaires pour en vérifier l'applicabilité et s'assurer de sa cohérence interne. C'est donc la version ajustée du programme que l'AQIS a été invitée à commenter.

*« Extrait du rapport annuel 1978 »*

### **D'hier à demain**

*Hier, on les appelait idiots, imbéciles.  
Aujourd'hui, on les appelle déficients mentaux.  
Demain, ils seront des personnes intellectuellement faibles.*

*Hier, on les cachait, c'était une maladie honteuse.  
Aujourd'hui, ils sortent, on les montre, ils ne sont pas malades.  
Demain, on les remarquera plus, tellement ils seront présents et acceptés dans la société.*

*Hier, c'était le parent seul et l'institution-garderie.  
Aujourd'hui, c'est le parent éveillé et l'institution contrôlée.  
Demain, ce sera la famille, le foyer de groupe et la résidence surveillée.*

*Hier, ils ne pouvaient apprendre.  
Aujourd'hui, on leur enseigne.  
Demain, ils auront des connaissances.*

*Hier, c'était l'absence de loisirs organisés.  
Aujourd'hui, un peu de loisirs...ségrégationnistes.  
Demain, de vrais programmes de loisirs intégrés.*

*Hier, l'oisiveté.  
Aujourd'hui, l'atelier protégé.  
Demain, ce sera l'atelier de travail.*

*Hier, on les surprotégeait.  
Aujourd'hui, on les protège.  
Demain, on les aidera.*

*Hier, rien.  
Aujourd'hui, des privilèges.  
Demain, ils auront des droits.*

*Hier, n'est pas loin.  
Aujourd'hui, il faut bâtir.  
Demain, s'en vient.*

*Hier, on les appelait idiots, imbéciles.  
Aujourd'hui, on les appelle déficients mentaux  
Demain, nous les appellerons, Monsieur, Madame, Mademoiselle.*

**COMITÉS EXTERNES****Groupe de concertation en adaptation scolaire (GCAS)**

Par Susie Navert

Outre les nombreuses consultations auxquelles ses liens avec le GCAS a amené l'AQIS à participer, les rencontres habituelles du GCAS et de son groupe de travail sur l'intégration scolaire ont été tenues.

Ainsi, les membres de ce groupe ont assisté à une présentation du rapport final de l'évaluation de l'application de la politique de l'adaptation scolaire, par Mme Louise Gaudreau de l'UQAM et ses collègues. On leur a également présenté, sous haute confidentialité, le projet de Plan d'action ministériel pour améliorer la réussite des EHDAA qui sera annoncé très prochainement par la ministre de l'Éducation, Mme Michelle Couchesne.

D'autre part, une synthèse des échanges de ce sous-comité du GCAS portant sur le *Concept d'intégration... Qu'est-ce qu'une intégration réussie?* a été produite, de même qu'un document faisant *l'Analyse et la synthèse de recherches et travaux réalisés au Québec et ailleurs, portant sur l'intégration scolaire*.

**Comité ad hoc du CAMO pour personnes handicapées**

Par Susie Navert

Les travaux du comité de réflexion sur la question du filet social offert aux personnes ayant des limitations fonctionnelles qui sont sans emploi ou prestataires des programmes d'aide sociale ou de solidarité sociale et qui veulent aller sur le marché du travail, mis sur pied par le Comité d'adaptation de la main d'œuvre (CAMO) pour personnes handicapées a poursuivi ses travaux. Toutefois, la conclusion de ces travaux a quelque peu été reportée en raison du lancement, par le ministre Sam Hamad, du Pacte pour l'emploi, qu'il faut étudier pour voir s'il apporte des solutions concrètes qui avantageront les personnes ayant des limitations fonctionnelles qui veulent aller sur le marché du travail.

**AVIS!**

**L'Assemblée générale de l'AQIS aura lieu le 29 mai 2008 à Ville Saguenay à l'hôtel Le Montagnais**

**IMPORTANT!**

**Les mises en candidature et les formulaires Délégués votants devront être envoyé au plus tard le 29 avril 2008.**

**NOTEZ BIEN !**

Si vous souhaitez organiser une formation dans votre région ou au sein de votre organisme ou pour toute information, n'hésitez pas à communiquer avec moi en composant le 514-725-2387 poste 27 ou par courriel : [dchretien@aqis-iqdi.qc.ca](mailto:dchretien@aqis-iqdi.qc.ca). Il me fera plaisir d'examiner avec vous comment l'IQDI peut répondre le mieux à vos besoins de formation, quels qu'ils soient.

## PLAN NATIONAL D'INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE

### Des nouvelles du Plan national d'intégration communautaire

Par Suzanne Pinard et Annie Hébert

L'AQIS est heureuse de pouvoir poursuivre ses nombreuses activités pour 2008-2009. En effet, le Bureau de la condition des personnes handicapées du gouvernement fédéral a fait parvenir la confirmation de la reconduction du budget pour une dernière année. Ainsi, l'AQIS pourra poursuivre ses efforts afin d'assurer la pérennité des projets amorcés au cours des dernières années. Dans cet esprit, en ce qui concerne les formations, le transfert vers l'IQDI s'amorce afin de garantir leur continuité.

#### LES FORMATIONS

Grâce au soutien financier du Plan national, les formations *Choisir et agir* et *Prendre la décision de décider pour l'autre, un pensezy bien* se poursuivent jusqu'à mars 2009. Dans une perspective de pérennité, nous favorisons toujours l'identification de personnes ressources au sein même des participants. Cette démarche permettra, nous l'espérons vivement, que ces formations continuent d'évoluer au sein des milieux et contribuent à un mieux être collectif. Par ailleurs, ayant effectué une percée importante au niveau secondaire en adaptation scolaire, une rencontre de réflexion se tiendra le 30 avril 2008 à l'AQIS et réunira des acteurs du milieu scolaire et de l'AQIS afin de déterminer la meilleure façon de pénétrer le milieu scolaire et dans quel cadre. Également, deux ateliers sur *Choisir et agir* seront présentés lors du Congrès de l'AQIS en mai prochain. Le premier, intitulé *Programme Choisir et agir en lien avec les programmes du MELS pour les personnes du secondaire ayant une déficience intellectuelle*, s'adresse spécialement aux intervenants scolaires oeuvrant au secondaire auprès des personnes ayant une déficience intellectuelle. Le deuxième atelier, *Choisir et agir : une agréable façon de se prendre en main*, se veut une invitation toute spéciale lancée aux personnes ayant une déficience intellectuelle, aux parents, aux proches ainsi qu'aux intervenants et professionnels du milieu de la santé et des services sociaux qui aimeraient se familiariser avec le cadre théorique et le programme d'activités adaptées de *Choisir et agir*.

#### JUSTICE/DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

Entreprise depuis déjà quelques mois, la mise à jour du document *Mesures d'accueil et de traitement des personnes présentant une déficience intellectuelle au sein du système judiciaire* se poursuit avec un échéancier chargé. Cette étude majeure exposera un portrait des cas répertoriés dans le système judiciaire, les

politiques d'intervention, les protocoles, les services et les ressources d'aide et d'accompagnement offerts aux personnes adultes ayant une déficience intellectuelle. Il importe de souligner dès maintenant la collaboration généreuse et précieuse de nombreux intervenants des milieux de la justice et de la déficience intellectuelle. Le rapport final sera déposé à la Table de concertation provinciale le 10 mars 2009. Cette dernière célébrera son 10<sup>e</sup> anniversaire. Parallèlement à cela, l'AQIS soutient le développement de table de concertation dans deux nouvelles régions du Québec.

#### ACCÈS SANTÉ

Le *Guide Accès Santé, un passeport pour la prévention et le bien-être* est maintenant disponible et des démarches sont déjà en cours afin de sensibiliser les milieux de la santé et des services sociaux. Les membres du Comité de travail et d'orientation sont des acteurs remarquables à cet égard. Plusieurs d'entre eux s'affairent à donner de la visibilité au guide. Ce dernier servira de base à une formation interdisciplinaire actuellement en développement. Aussi, découlant du guide, deux carnets de santé seront achevés sous peu. Le premier se destine aux parents d'enfants et d'adultes et aux représentants légaux d'adultes ayant une déficience intellectuelle. Le second s'adresse spécifiquement aux personnes adultes vivant avec une déficience intellectuelle. Ces carnets réunissent, sur une base volontaire, des informations personnelles et confidentielles concernant la santé et les besoins particuliers de la personne ayant une déficience intellectuelle. Ils permettront de partager des informations jugées pertinentes et nécessaires à la réussite des consultations, évaluations et interventions de différents professionnels. Ils seront présentés au prochain congrès de l'AQIS au mois de mai 2008.

Maintenant disponible sur notre site internet [www.aqis-iqdi.qc.ca](http://www.aqis-iqdi.qc.ca) Vous trouverez dès maintenant en format PDF, à la section *Plan national d'intégration communautaire*, le *Guide Accès Santé* développé dans l'objectif de faciliter la relation entre professionnels de la santé et des services sociaux et les personnes vivant avec une déficience intellectuelle. De plus, le carton destiné aux policiers et policières afin de soutenir leurs interventions auprès des personnes ayant une déficience intellectuelle ou un problème de santé mentale est également à votre disposition. Finalement, vous y trouverez les outils promotionnels destinés à faire connaître les formations *Choisir et agir* et *Prendre la décision de décider pour l'autre, un pensezy bien*.

## LES NOUVELLES DE L'IQDI

### Technologies de soutien à la participation sociale : une fenêtre ouverte sur le monde !

Par Danielle Chrétien

Colloque thématique de l'IQDI  
7 et 8 novembre 2008  
Saint-Jean-sur-Richelieu

L'IQDI est toujours à la recherche de conférenciers pour son colloque thématique qui aura lieu à St-Jean-sur-Richelieu, les 7 et 8 novembre. On y parlera des technologies et de leur impact sur l'intégration et la participation sociales des personnes ayant une déficience intellectuelle : soutien à la communication, stratégies pédagogiques favorisant l'accès aux technologies de l'information, recherches en cours dans le domaine, outils technologiques de soutien aux activités de tous les jours, technologies mobiles, domotique etc. Le comité scientifique du colloque s'est réuni pour une deuxième fois le 9 avril dernier afin de poursuivre l'organisation de cet événement et d'ores et déjà nous pouvons vous annoncer la venue de conférenciers hors Québec ... que vous découvrirez dans une prochaine édition de l'Ébruiteur.

À la demande de plusieurs de nos membres et collaborateurs, nous reportons la date limite pour soumettre vos propositions de communication au 9 mai 2008.

### Les formations de l'IQDI

Par Danielle Chrétien

#### FORMATIONS DEMANDÉES PAR NOS PARTENAIRES

Dans cette partie, nous vous présentons les formations qui ont été demandées par nos partenaires. Nous vous rappelons que toutes nos conférences et formations s'adressent aux parents, aux personnes ayant une déficience intellectuelle, aux intervenants, aux professionnels et aux gestionnaires, en fonction de la demande et des besoins.

*Le 26 avril 2008 - Préparer la transmission de son patrimoine*

Lors de son assemblée générale annuelle, le Comité des usagers du Centre du Florès a eu la bonne idée d'inviter Me Laurent Fréchette à venir partager ses connaissances avec les parents et membres des familles. *Préparer la transmission de son patrimoine,*

c'est complexe ! Les explications de Me Fréchette contribuent grandement à rendre accessible cette démarche qui préoccupe tant les parents, particulièrement lorsque leur enfant atteint l'âge adulte. Plus de 30 personnes assistaient à cette conférence qui s'est avérée très interactive, au grand plaisir du formateur comme des participants. Un chaleureux merci à Madame Fernande Beaudry, pour sa collaboration dans l'organisation de cette formation.

Pour avoir toutes les réponses à vos questions sur ... le testament fiduciaire, le mandat humain, la planification financière ... Ne manquez pas la Journée pré-congrès ... alors que Me Fréchette sera notre invité avec M. Jean-Pierre Blanchet, planificateur financier.

#### LES FORMATIONS À VENIR

*Les 30 avril et 7 mai 2008 - Programme d'intervention des comportements agressifs*

Le Centre d'éducation des adultes du Chemin du Roy recevra Madame Mireille Sperduti, les 30 avril et 7 mai 2008 pour la formation *Programme d'intervention des comportements agressifs*. Près de 10 enseignants assisteront à cette activité qui se tiendra en deux temps, afin de permettre à chacun de se familiariser avec les concepts et d'expérimenter les techniques dans leur milieu.

*Le 2 mai 2008 – Des vies à vivre ... des deuils à dire*

24 participants sont attendus à la formation de Madame Doris Langlois, *Des vies à vivre ... des deuils à dire* qui se tiendra au Centre de réadaptation Lisette-Dupras, le 2 mai 2008.

*Les 7 et 28 mai 2008 – L'Approche positive de la personne*

Messieurs Lucien Labbé et Roger Larin seront les formateurs invités par le Centre de réadaptation Lisette-Dupras pour la tenue de la formation *L'approche positive de la personne, qui se tiendra les 7 et 28 mai 2008*. Près de 30 participants y sont attendus.

*Le 21 mai 2008 – La violence sexuelle : tolérance zéro*

Le Comité des usagers des Services de réadaptation du sud-ouest et Le Renfort offre à la demande de ses membres une formation portant sur la prévention des abus sexuels. Madame Laurie Audrey Larivière sera la conférencière lors de cet événement qui se tiendra à St-Jean-sur-Richelieu, le 21 mai 2008.

## Centre de documentation IQDI

## Nouvelles acquisitions en prêt mars / avril 2008

Association du Québec pour l'intégration sociale; Regroupement pour la trisomie 21 (2008). **La trisomie 21...bien plus qu'un enjeu éthique pour la société.** Montréal : AQIS, 7 p.

Mémoire de ces deux associations soumis à monsieur Robert Salois, commissaire à la santé et au bien-être concernant le problème éthique que causent l'utilisation de tests de dépistage.

Ducharme, Daniel (2007). **L'inclusion en classe ordinaire des élèves présentant une déficience intellectuelle : Proposition d'un cadre organisationnel.** Montréal : Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, 186 p.

Cette recherche présente, dans un premier temps, les principaux jalons (politiques, directives et normes) qui, dans le débat de l'inclusion scolaire, ont mené au consensus international actuel sur la nécessité de concevoir un environnement scolaire favorable à l'apprentissage des élèves handicapés et, plus particulièrement, des jeunes présentant une déficience intellectuelle. Dans un second temps, elle décrit les principaux modèles organisationnels qui ont été proposés durant les quinze dernières années.

Picard, Isabelle; Morin, Diane (2008). **Programme de soutien pour les parents d'adolescents présentant une déficience intellectuelle.** Montréal : Université de Montréal, 127 p.

Ce programme a pour but d'informer les parents sur les nombreux services offerts, les moyens pour accéder à ces ressources et les recours disponibles en cas d'insatisfaction, de les outiller avec différents trucs pour mieux composer avec la déficience intellectuelle de leur enfant au quotidien et de les conseiller face à certaines décisions importantes auxquelles ils sont confrontés.

Rajan, Doris (2008). **Des services de relève véritables pour toute la famille.** North York : ACIC, 48 p.

Guide de ressources pour l'organisation et la prestation d'un atelier des familles sur les services de relève pour les personnes ayant une déficience intellectuelle et leur famille.

Roberge, Jacinthe (2008). **La politique familiale au Québec : visée, portée, durée et rayonnement.** Québec : Conseil de la famille et de l'enfance, 76 p.

Ce document de réflexion nous présente les fondements historiques de la politique familiale québécoise, les leçons à tirer pour le développement futur de cette politique, le contexte dans laquelle elle s'inscrit aujourd'hui, ses instruments ainsi que des pistes de réflexion pour l'avenir.

## Locataire de mon logement ... propriétaire de ma vie ... la suite

Une formation pour les parents et permanents de nos associations membres portant sur le processus de déménagement et sur l'implantation de nouveaux modèles résidentiels.

Quand ? Les 24 et 25 octobre 2008

Où ? À la Station touristique Duchesnay, 143 route Duchesnay, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Un aperçu des coûts :

Hébergement en occupation simple et repas : 240.00\$ par personne pour les 2 jours

Hébergement en occupation double et repas : 151.00\$ par personne pour les 2 jours

Il n'y aura aucun frais d'inscription pour cette activité de formation, seuls les frais d'hébergement et de repas sont à votre charge. Les coûts reliés à l'animation seront assumés par le Plan national d'intégration communautaire.

Profitez de votre prochaine réunion du conseil d'administration pour en faire la promotion. Les formulaires d'inscription seront disponibles à l'Assemblée générale annuelle de l'AQIS. Le nombre de participants est limité à 25.



## COLLABORATIONS SPÉCIALES

### Une belle heure de compte

Par Yves Faye (Association de Montréal pour la déficience intellectuelle)

Le 17 janvier et le 20 mars 2008, se sont tenues une activité novatrice. En effet, l'Association de Montréal pour la déficience intellectuelle (AMDI) en partenariat avec la bibliothèque Henri-Bourassa, ont offert une heure de conte à des personnes ayant une déficience intellectuelle. Ce moment de loisirs a su émouvoir toutes les personnes présentes.

À la suite du projet pilote, qui jusqu'à présent se déroule dans de très bons termes, l'AMDI invite toutes les bibliothèques de Montréal et du Québec, à prendre part à ce type de projets en faisant une place dans leur programmation à une clientèle qui a une déficience intellectuelle.

### Clientèle polyhandicapée : un programme sur mesure

Par Suzanne Beaulieu (chef en réadaptation CRDI Gabrielle-Major)

Au CRDI Gabrielle-Major, une équipe multidisciplinaire a été mise en place pour l'implantation d'un programme de jour pour les personnes adultes ayant un diagnostic de polyhandicap. Un ergothérapeute devrait participer éventuellement à ce groupe de travail, composé de :

- |   |  |
|---|--|
| ○ Un parent expert :                        | M <sup>me</sup> Ginette Fréchette- Houle |
| ○ Une éducatrice physique                   | M <sup>me</sup> Louise Bertrand          |
| ○ Une thérapeute en réadaptation physique   | M <sup>me</sup> Denyse Charbonneau       |
| ○ Une spécialiste aux activités cliniques : | M <sup>me</sup> Louise Provost           |
| ○ Une infirmière                            | M <sup>me</sup> Agathe Fortin            |
| ○ Un éducateur spécialisé                   | M. Marcel Raymond                        |
| ○ Un directeur adjoint à la DSPQ            | M. Alain Germain                         |
| ○ Un chef en réadaptation.                  | M <sup>me</sup> Suzanne Beaulieu         |

L'objectif de ce groupe est de réfléchir sur l'implantation d'un programme de jour pour les personnes polyhandicapées, en tenant compte des besoins complexes de ces personnes : bien-être physique, bien-être psychologique, communication, socialisation, etc.

Se référant aux standards de pratique proposés par la FQCRDI, ce groupe a réfléchi jusqu'à maintenant sur la définition du polyhandicap, les outils d'évaluation à utiliser et a validé une programmation temporaire mise sur pied pour offrir des services aux personnes.

Les membres de ce groupe ont d'abord appris à mieux se connaître et à partager leurs connaissances et expertises respectives afin de s'impliquer davantage auprès de la clientèle.

De plus, il nous apparaît important, dans l'élaboration de la programmation de maintenir des objectifs d'intégration sociale. Ainsi, toutes les activités proposées se font dans un esprit d'intégration au sein de la communauté, avec la contribution d'un parent qui jouit d'une connaissance approfondie du réseau communautaire.

De plus, parmi les membres du groupe, se trouve un éducateur dévoué et centré sur sa mission. Il offre aux participants une présence de qualité à travers une attention soutenue et centrée sur les besoins de chacun en matière de communication. Cet éducateur fait état, lors de certaines réunions de comités, de ses observations et de l'avancement de ses activités auprès de la clientèle ainsi que de ses contacts avec la communauté.

Je tiens à reconnaître l'implication et la volonté de tous les membres du groupe d'unir leurs efforts et expertises pour mettre en place une programmation orientée vers les besoins de la clientèle, dans un contexte communautaire. Elle est axée actuellement sur la communication, la stimulation sensorielle et l'exercice physique.

Le Comité souhaite aussi remercier l'ensemble des partenaires pour leur contribution dans la mise sur pied de cette programmation, notamment :

- Le Centre des arts de la scène Les Muses qui offre un stagiaire-conteur pour notre activité : contes sensoriels;
- GEMO (groupe d'entraide Mercier-Ouest) qui nous permet l'accès à ses locaux
- Le CREP de la CSDM qui nous offre l'expertise de leur enseignante lors des activités à GEMO;
- Le CHSLD Marie-Rollet qui travaille en partenariat dans la programmation;
- Les usagers du programme d'intégration au travail du plateau GEMO du CRDI Gabrielle-Major

Je ne manquerai pas de vous tenir continuellement informés de nos différents projets et activités. Restez à l'écoute!

### Prix reconnaissance Marie Paule Dionne 2008

Par l'ADIRR

«Je te découvre...tu me ressembles !» tel est le thème de cette Semaine provinciale de promotion et de sensibilisation. Pour présenter les récipiendaires, je peux facilement me référer à ce thème.

Ces personnes se sont beaucoup engagées à faire découvrir le potentiel et les capacités des personnes vivant avec une déficience intellectuelle en les défendant avec ardeur et ce, depuis de nombreuses années afin de démontrer que tous nous nous ressemblons.

Les récipiendaires ont travaillé à l'Association pendant plusieurs années, l'une d'elle comme employée, et l'autre, comme bénévole. Elles se sont impliquées dans l'organisation de colloques et de congrès à Rimouski, lors de plusieurs tournois de golf et d'autres activités connexes qui permettent de faire connaître la cause. Leur implication dans tous les dossiers concernant la défense des droits que ce soit au niveau de l'intégration, de la sensibilisation et de la promotion, nous démontre l'importance de leur implication et combien, il est primordial de travailler pour que les personnes qui vivent avec une déficience intellectuelle aient leur place comme citoyens à part entière.

Tel un phare qui rayonne dans tous les sens, elle a porté vers de plus grands horizons la cause des personnes qui vivent avec une déficience intellectuelle en posant, sur les chemins sinueux de la différence, des gestes de sensibilisation et d'intégration. Sur la même route, son conjoint a également appuyé la cause pour laquelle l'Association de la déficience intellectuelle revendique une meilleure visibilité et ce dans le respect et la dignité.

Nous remettons à Madame Lise Gaudreau, ainsi qu'à son conjoint M. Jacques Desrosiers le Prix Marie-Paule Dionne édition 2008.



De gauche à droite : M. Georges Coulombe, Mme Lise Gaudreau, M. Joël Potvin et M. Jacques Desrosiers.

# Colloque thématique annuel 2008

Organisé par l'Institut québécois de la déficience intellectuelle

N° : \_\_\_\_\_



Technologies de soutien à la participation sociale :  
une fenêtre ouverte sur le monde !

XIXe édition

Organisé en collaboration avec le  
La Fédération québécoise des centres de  
réadaptation en déficience intellectuelle

7 et 8 novembre 2008  
Hôtel Relais Gouverneur  
St-Jean-sur-Richelieu



Nom de la personne responsable de la présentation : \_\_\_\_\_

Organisme : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_

Autres présentateurs s'il y a lieu :

Nom de la personne responsable de la présentation : \_\_\_\_\_

Organisme : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_

Nom de la personne responsable de la présentation : \_\_\_\_\_

Organisme : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_

**NOTE :** Un maximum de deux personnes par équipe bénéficieront de la gratuité pour la journée de leur présentation. Il est essentiel d'indiquer le nom de ces personnes dès maintenant.

Afin d'éviter tout malentendu, informez tous les membres de votre équipe de cette décision.

\*Les frais d'hébergement, de repas et de transport sont assumés par les **conférenciers**.



XIXe Colloque thématique annuel  
Institut québécois de la déficience intellectuelle  
3958, rue Dandurand  
Montréal (Québec) H1X 1P7  
☎ (514) 725-2387 poste 27 ☎ (514) 725-2796  
courriel : dchretien@aqis-iqdi.qc.ca

## OBJECTIF GÉNÉRAL

Au cours des dernières décennies, les technologies de l'information et de la communication se sont développées à un rythme effréné, occupant une place constamment en croissance dans nos activités professionnelles, personnelles et familiales. Autrefois, il suffisait de décrocher le téléphone ou de frapper à la porte de son voisin pour établir une communication avec lui. Aujourd'hui, les moyens technologiques nous permettent de communiquer avec un citoyen de Belgique aussi facilement qu'avec notre collègue du bureau voisin, le paiement des factures et les achats peuvent s'effectuer à partir de notre domicile sans problème, la téléphonie cellulaire nous permet d'être accessible en tout temps et nous avons accès à une foule d'informations simplement en cliquant sur une souris. Par ailleurs, les risques d'abus et de fraude se sont également multipliés pour tous les consommateurs.

Dans notre société fortement automatisée, comment s'y retrouver quand on présente une déficience intellectuelle ? Pour son colloque thématique 2008, l'IQDI soulève la question et, tout en reconnaissant les compétences des citoyens qui ont une déficience intellectuelle, invite à la vigilance parce qu'il ne faut pas non plus évacuer les « farces et attrapes » dont ils peuvent être victimes. Le Colloque convie les personnes ayant une déficience intellectuelle, les parents, les intervenants, les professionnels de la communication, les enseignants et les chercheurs à partager leurs expériences, à faire connaître leurs outils, à promouvoir leurs stratégies dans l'objectif de maximiser les bienfaits des technologies sur la qualité de vie des personnes ayant une déficience intellectuelle.

## DE FAÇON PLUS PARTICULIÈRE, LES CONGRESSISTES AURONT L'OPPORTUNITÉ DE RÉFLÉCHIR ET D'ÉCHANGER AUTOUR DES ENJEUX SUIVANTS:

- Démontrer et reconnaître les compétences des personnes ayant une déficience intellectuelle face aux technologies de l'information et de la communication.
- Faire connaître les innovations dans le domaine des technologies pour les personnes ayant une déficience intellectuelle.
- Soutenir les familles dans leur désir d'accroître leurs connaissances de l'impact des limitations de leur enfant dans divers aspects de leur vie : santé, éducation, travail etc.
- Répertoire les sources d'informations disponibles et les rendre accessibles aux personnes, aux parents et aux proches, aux intervenants et professionnels qui oeuvrent auprès d'eux.
- Promouvoir des outils de communication adaptés et leur utilisation.
- Présenter des approches pédagogiques visant à soutenir les personnes ayant une déficience intellectuelle dans leur intégration sociale.
- Réfléchir aux enjeux éthiques liés à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication afin de réduire les risques d'abus et d'exploitation.
- Favoriser l'accès aux technologies de l'information et de la communication pour les personnes ayant une déficience intellectuelle.
- Encourager l'exploitation des technologies de l'information et de la communication au profit de l'intégration et de la participation sociales des personnes ayant une déficience intellectuelle.
- Susciter l'élaboration de projets de recherche en matière d'accessibilité aux technologies de l'information et de la communication pour les personnes ayant une déficience intellectuelle.

## CONTENU DE LA PRÉSENTATION

Titre de la présentation : \_\_\_\_\_

RÉSUMÉ : Dans un style concis et clair, rédigez un texte de 100 mots ou moins, résumant votre présentation. **Ce résumé sera repris, en tout ou en partie, dans le programme du Colloque.** Veuillez annexer ce texte de présentation au présent formulaire-

Type d'atelier proposé : magistral  Table ronde  Autre \_\_\_\_\_ Durée : 90 minutes   
3 heures

Symposium

Les symposium sont d'une durée de 90 minutes. Ils regroupent un maximum de trois interventions autour d'une même

Préférence quant à la journée de présentation de l'atelier ou du symposium (L'IQDI ne peut garantir votre choix)

VENDREDI A.M.  P.M.  SAMEDI A.M.  AUCUNE PRÉFÉRENCE

Matériel requis : Rétroprojecteur/écran  Magnétoscope VHS/TV

Écran pour projection multimédia  Autre : \_\_\_\_\_

NOTE : À l'exception de l'écran, l'IQDI ne peut fournir ni projecteur LCD, ni ordinateur en raison des coûts élevés de location.

**FAITES-NOUS PARVENIR CE FORMULAIRE ACCOMPAGNÉ DU RÉSUMÉ DE VOTRE PRÉSENTATION AVANT LE 9 MAI 2008 À L'ADRESSE INDIQUÉE AU VERSO.**

## BABILLARD

### Programme de soutien financier aux initiatives sociales et communautaire – Volet Action communautaire et action bénévole

(SN) Le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales reçoit actuellement les demandes de soutien financier dans le cadre du Programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires, volet Action communautaire et action bénévole.

Pour plus de renseignements sur le programme de soutien financier, pour le formulaire de demande ou autres, signalez le 1 800 577-2844 ou allez sur le site Internet (d'où est tiré cette annonce) <http://www.mess.gouv.qc.ca/saca/quoi-de-neuf.asp?idDoc=66670>

La date limite pour soumettre un projet est le 16 juin 2008.

### Impôt : Double montant pour la condition physique des enfants pour ceux qui sont considérés handicapés

(SN) Vous avez sûrement entendu parler du crédit d'impôt fédéral non remboursable pour la condition physique des enfants qui ont moins de 16 ans au début de l'année. Mais savez-vous que vous pouvez demander un autre montant maximal de 500\$ si votre enfant est reconnu handicapé et qui, dans ce cas doit avoir moins de 18 ans au début de l'année? Cependant, cela est possible seulement si vous ne pouvez pas demander une déduction pour frais de garde pour ce même montant. Pour en savoir plus et voir les conditions, vous référer à la ligne 365 du Guide général d'impôt et de prestations de l'Agence du revenu du Canada.

### Normes du travail – Protection du lien d'emploi pour les personnes lourdement éprouvées

Grâce à de nouvelles dispositions de la loi, les personnes lourdement éprouvées pourront s'absenter de leur travail, sans salaire, pour une période pouvant aller de 52 à 104 semaines selon le cas. Ces dispositions peuvent s'appliquer lorsque :

- un salarié victime d'un acte criminel a subi de graves préjudices
- l'enfant ou le conjoint d'un salarié décède à la suite d'un acte criminel
- un salarié dont l'enfant mineur est victime d'un acte criminel et a subi un grave préjudice l'empêchant de poursuivre ses activités régulières
- l'enfant mineur d'un salarié est porté disparu

(Source : Services Québec)

#### POUR NOUS JOINDRE

#### Association du Québec pour l'intégration sociale Institut québécois de la déficience intellectuelle

3958, rue Dandurand Montréal (Qc) H1X 1P7

#### Téléphone :

AQIS : 514 725-7245

IQDI : 514 725-2387

#### Télécopieur :

514 725-2796

#### Site Internet

[www.aqis-iqdi.qc.ca](http://www.aqis-iqdi.qc.ca)  
[www.deficienceintellectuelle.qc.ca](http://www.deficienceintellectuelle.qc.ca)

#### Courriel général

[info@aqis-iqdi.qc.ca](mailto:info@aqis-iqdi.qc.ca)

#### Faites-nous part de vos idées, de vos projets, de vos commentaires ou de vos suggestions.

#### Édition

Marc Babin

#### Collaborateurs

Hélène Cardin, Danielle Chrétien, Annie Hébert,  
Claude F. Leclair, Diane Milliard, Susie Navert  
et Suzanne Pinard

#### Collaborateurs spéciaux

Yves Faye, Suzanne Beaulieu

#### Recherche d'image

Marc Babin

#### Révision

Claude F. Leclair